

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N°60/2026 PORTANT ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (2) A LA CITE BOUKHMISSA, COMMUNE DE M'SILA

Conformément à l'article 24-27 et 39 de la loi N 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales du marché public et l'article 47 et 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public

La Direction des Équipements Publics de la wilaya de M'sila lance un concours restreint portant étude, suivi pour la réalisation du projet :

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (2) A LA CITE BOUKHMISSA, COMMUNE DE M'SILA

1-RETRAIT DU CAHIER DES CHARGE :

Les bureaux d'études ou un groupement des bureaux d'études, les architectes agréés intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la direction des Équipements Publics de la wilaya de M'sila - boulevard cherid abd el hafid m'sila-

2-PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

2-PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

Dans une première phase, les candidats sont tenus de présenter leurs dossiers de can

didatures dans une enveloppe, **Qui doit être fermée et anonyme** et ne portant que les mentions suivantes :

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N°60/2026 PORTANT ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (2) A LA CITE BOUKHMISSA, COMMUNE DE M'SILA

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

A NE PAS OUVRIR

Les dossiers de candidatures seront remis directement, à l'adresse suivante

DIRECTION des Équipements Publics « DEP » DE M'SILA

BOULEVARD CHERID ABD EL HAFID M'SILA

- Le dossier de candidature contient :

- Le Dossier De Candidature Comprend :

- Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;

- Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;

- Tout document permettant de justifier et dévaluer les capacités des candidats, à savoir :

A. Capacité professionnelle :

- **Pour les bureaux d'études privés agréés ou architecte agréé, justifiant :**

- De l'agrément de l'année en cours ;

- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

- **Pour les bureaux d'études publics, justifiant :**

- De statut d'entreprise public économique (EPE)

- D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.

- Capacités techniques :

- Moyens humains :

- Un chef de projet architecte ou un ingénieur en G.C ou un master (en architecture ou en G.C) justifiant d'une expérience minimale de (03) trois ans.

- Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale de (02) deux ans.

- Les moyens humains sont à justifier par les attestations d'affiliation au CNAS et CASNOS d'une validité de moins de trois mois à la date d'ouverture des plis ; diplômes, CV, les certificats et attestation de travail :

N.B : Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.

3-LA DUREE DE PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES:

- La durée de préparation des dossiers de candidatures est fixée à **SEPT (07) jours**, à compter de la date de la première publication du présent concours sur le BOMOP ou dans la presse nationale.

4- LA DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES : La date et l'heure limite de dépôt des dossiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des dossiers, qui expire (le Septième jour) **jusqu'au 13 :30 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est le :

5-L'OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: La procédure d'ouverture des dossiers de candidatures se déroulera en séance publique en présence des candidats. Elle aura lieu Le Septième jour correspondant à la date de dépôt des dossiers, à partir de **14 :00 heures**, au siège de la **direction des Équipements Publics** de la wilaya de M'sila. La commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres, procède à l'ouverture des dossiers de candidature.

6-L'ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: Après l'ouverture et l'évaluation des dossiers de candidatures, seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de «l'offre technique», «l'offre architecturale» et de «l'offre financière» dans une 2^{ème} phase.

7- LA DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES : La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de trois 90 jours, à partir de la date dépôt des offres.